

Ville amie des abeilles Formulaire de demande



Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

A) Informations sur la ville/collectivité

Municipalité/Première nation Montréal

Province/territoire Québec

Maire, chef de bande ou conseiller municipal

Nom et titre Valérie Plante, mairesse de Montréal

Nom du demandeur et titre Julie Jodoin, Directrice par intérim

Département ou service Espace pour la vie

Adresse 4101, rue Sherbrooke Est

Ville/réserve Montréal Province/territoire Québec

Code postal H1X 2B2

Courriel _ Téléphone _

Référent Bee City et titre (en l'absence de demandeur) Marie-Eve Gagnon, Agente de programmes éducatifs

Département ou service Espace pour la vie

Adresse 4101, rue Sherbrooke Est

Ville/réserve Montréal Province/territoire Québec

Code postal H1X 2B2

Courriel _ Téléphone _

Veillez lister les membres composant votre communauté de protecteurs des pollinisateurs Bee City. Cette équipe sera responsable de l'encadrement du programme et de sa mise en œuvre (*agrandissez ou réduisez le tableau si nécessaire*) :

Nom	Affiliation	Courriel
Virginie Angers	Service des grands parcs, du Mont-Royal et de sports	

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

Maryse Barrette	Bureau de la transition écologique et de la résilience	
Robin Beauséjour	Bureau de la transition écologique et de la résilience	
Marjolaine Giroux	Insectarium, Espace pour la vie	
Sonya Charest	Insectarium, Espace pour la vie	
Michel Saint-Germain	Insectarium, Espace pour la vie	

Contact média (en l'absence de demandeur)

Nom et titre Lucie Rochette, Agente de marketing

Département ou service Division communications et marketing, Espace pour la vie

Décrivez les différentes initiatives déjà mises en œuvre dans votre ville, votre communauté ou région et qui ont pour but d'aider les pollinisateurs. Il peut s'agir de jardins pour pollinisateurs existants, de projets de restauration d'habitats, d'efforts de réduction ou d'arrêt de l'usage de pesticides ou bien d'activités éducatives destinées à informer sur le rôle et l'importance des pollinisateurs.

La Ville de Montréal s'est engagée de longue date dans la protection des milieux naturels et de la biodiversité, notamment via sa Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels (2004), le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (2015), le plan Montréal Durable 2016-2020 et par son Programme de gestion des écosystèmes mis en oeuvre dans les parcs-nature il y a plus de 25 ans. Montréal est également la ville hôte du Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique depuis près de 25 ans et sa mairesse est ambassadrice mondiale ICLEI (Conseil international pour les initiatives écologiques locales) pour la biodiversité locale.

La ville bénéficie d'un réseau de parcs-nature aux habitats diversifiés qui incluent de nombreux milieux ouverts (champs, prairies, friches, milieux humides) favorables aux pollinisateurs. Ces milieux sont gérés de manière à maintenir ces habitats, notamment par des activités de blocage successional. Ce réseau est en expansion, notamment avec l'annonce récente de la création

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

du Grand parc de l'Ouest qui a le potentiel pour devenir le plus grand parc municipal du Canada et qui englobe de grandes superficies de milieux ouverts. Les corridors de transport d'hydroélectricité représentent des habitats ouverts de prédilection pour les pollinisateurs et la Ville de Montréal, en collaboration avec Hydro-Québec, réalise divers projets pour rehausser la biodiversité dans ces sites. Les arrondissements Verdun et LaSalle ont aménagé des friches avec des végétaux indigènes dans une portion de l'emprise d'Hydro-Québec au sud du canal de l'Aqueduc. Des plantations et des ensemencements d'arbustes et de plantes herbacées ont entre autres été réalisés dans Anjou et Ahuntsic (parcs d'Anjou, parc-nature du Bois-de-Liesse et sous l'emprise entre Christophe-Colomb et Papineau). Dans l'arrondissement de Saint-Laurent, un corridor de biodiversité est prévu et des aménagements de prés fleuris ont été réalisés près du boulevard Thiemens et près du boulevard Poirier. Des aménagements similaires ont été réalisés aux bassins Chartier à Saint-Léonard et aussi sous l'emprise traversant Pointe-aux-Trembles.

Le verdissement du milieu urbain est un thème très présent dans plusieurs unités d'affaires. Mentionnons l'objectif d'atteindre 25% de canopée en 2025. Plusieurs habitats ont été créés ou restaurés pour favoriser les pollinisateurs, en voici quelques exemples. L'arrondissement Saint-Laurent a cessé de tondre plusieurs terre-pleins et certaines sections de parcs locaux. Deux parcs (de la Gare et du Bon-Air) ont été aménagés avec des végétaux indigènes pour bonifier les habitats des pollinisateurs dans Villeray-St-Michel-Parc-Extension. Dans Rosemont-La Petite Patrie, un jardin des pollinisateurs a aussi été créé au parc du Père-Marquette, en collaboration avec Miel Montréal. Cet arrondissement a aussi lancé le programme *Faites comme chez vous !* encourageant les citoyens à adopter et verdir un carré d'arbre. Saint-Léonard a aussi réalisé des jardins favorables aux pollinisateurs avec des hôtels à insectes dans les parcs de Coubertin et Luigi-Pirandello.

Des mesures importantes ont aussi déjà été prises pour protéger les pollinisateurs indigènes. Dès 2004, la Ville de Montréal a adopté l'un des règlements municipaux les plus restrictifs de la province du Québec pour limiter l'utilisation des pesticides à l'extérieur des bâtiments. Ce règlement a été récemment renforcé, lorsqu'en 2016, Montréal a complètement interdit, sans aucune exception, l'utilisation des pesticides de la famille des néonicotinoïdes sur son territoire. Ce contrôle plus rigoureux des pesticides permettra entre autres de mieux protéger les abeilles et les autres pollinisateurs.

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

Au cœur de toutes ses actions et de toutes ses activités, Espace pour la vie met de l'avant les principes de développement durable et vise en tout temps la protection de la biodiversité. Cela se traduit par un souci constant d'être à l'avant-garde des connaissances scientifiques en lien avec la biodiversité et de les partager avec le public et la communauté scientifique. Le programme Mon Jardin Espace pour la vie invite les citoyens à végétaliser un balcon, une terrasse, un mur, créer un jardin ou un potager. C'est l'occasion de poser un geste concret pour préserver la biodiversité et favoriser une foule de pollinisateurs. Le programme est gratuit et ouvert à tous les habitants du Québec, aux jardins d'entreprises, d'écoles, de ruelles, aux toits verts et jardins communautaires.

B) Frais annuels d'inscription

Il n'y a pas de frais d'inscription pour la demande initiale. Les frais s'appliqueront uniquement lors du renouvellement de l'inscription annuelle.

Moins de 5 000 habitants	GRATUIT
De 5 001 à 10 000 habitants	150 \$
De 10 001 à 25 000 habitants	200 \$
De 25 001 à 50 000 habitants	300 \$
De 50 001 à 100 000 habitants	400 \$
De 100 001 à 250 000 habitants	500 \$
De 250 001 à 500 000 habitants	750 \$
De 500 001 à 1 000 000 d'habitants	1000 \$
+ d'un million d'habitants	1500 \$

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

C) Engagement et actions

Je/nous, soussigné, comprends que le programme de Ville des abeilles consiste en trois engagements et notre ville s'engage à mener des actions visant à les soutenir.

1. **Création d'un habitat sain pour les pollinisateurs** : Décrivez les actions que vous allez mener pour créer, améliorer ou maintenir un habitat pour les pollinisateurs tout en réduisant ou supprimant l'utilisation de pesticides (ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire).

Par une motion adoptée par le Conseil municipal en juin 2019, la Ville entend se doter d'une Stratégie de protection des pollinisateurs qui orientera les efforts sur les champs d'actions suivants: conservation, création et connectivité d'habitats favorables aux pollinisateurs, amélioration des conditions de vie des pollinisateurs, célébration et reconnaissance de l'importance des pollinisateurs, développement et diffusion des connaissances associées aux pollinisateurs.

Les engagement mentionnés plus haut se poursuivront et les actions seront bonifiées au cours des prochaines années, notamment avec la création de nouveaux milieux voués à la conservation, la restauration de milieux naturels fortement affectés par l'épidémie d'agrile du frêne qui seront convertis en milieux ouverts et la mise en oeuvre d'une stratégie de lutte aux espèces exotiques envahissantes.

La Ville prévoit par ailleurs adopter prochainement la stratégie Montréal Verte 2020-2030 dans laquelle elle établira les actions qu'elle entend entreprendre afin d'accroître et de consolider son réseau vert. En matière d'urbanisme, le plan d'urbanisme et de mobilité est présentement en révision et une charte montréalaise des quartiers favorisant la transition écologique est en cours d'élaboration. Ces documents proposeront des lignes directrices novatrices pour favoriser le verdissement et la biodiversité. Le déploiement des programmes de création de saillies et banquettes et de ruelles vertes de plusieurs arrondissements, notamment Rosemont - La Petite-Patrie, Le Plateau-Mont-Royal, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Ahuntsic-Cartierville, Le Sud-Ouest et Ville-Marie), permet aussi de créer de beaux habitats pour les pollinisateurs.

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.

L’Insectarium de Montréal aura aussi son propre aménagement d’un jardin des pollinisateurs à son ouverture en 2021. Espace pour la vie continuera son programme Mon Jardin, décrit plus haut.

- 2. **Éducation du public sur l’importance du rôle des pollinisateurs** : Décrivez les actions qui seront mises en place afin d’éduquer les habitants, les employés municipaux et les visiteurs sur le rôle crucial que jouent les pollinisateurs et sur ce que chacun peut faire pour les protéger (ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire).*

Plusieurs arrondissements, entre autres Ahuntsic-Cartierville, Saint-Laurent, Le Sud-Ouest, Rosemont-La Petite-Patrie et Pierrefonds-Roxboro, ont commencé à revoir leur offre de végétaux lors des distributions annuelles de vivaces ou annuelles aux citoyens pour y inclure davantage de plantes attirant les pollinisateurs et/ou de plantes indigènes.

L’Insectarium a développé tout un programme de sensibilisation du public par rapport au rôle des pollinisateurs par le biais de blogs, de sites Web, de panneaux d’interprétation et d’ateliers de formations. De plus, la politique de développement durable d’Espace pour la vie intègre le concept de développement durable dans toutes ses sphères d’activités de façon à informer, sensibiliser et éduquer les employés, les visiteurs et nos partenaires sur les enjeux liés à cette réalité.

Des contrats de sensibilisation et de formation sont aussi donnés dans plusieurs arrondissements (ex.: l’organisme GUÊPE est engagé par Saint-Laurent pour offrir des ateliers éducatifs de découverte des pollinisateurs; l’organisme Nature-Action qui gère la Maison de l’environnement de Verdun et l’éco-quartier de Saint-Léonard offre aussi des ateliers de sensibilisation sur le sujet).

- 3. **Célébration annuelle des pollinisateurs** : Décrivez comment votre collectivité célébrera les pollinisateurs durant la semaine internationale des pollinisateurs (troisième semaine de juin) ou à d’autres occasions (ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire).*

Espace pour la vie organise à chaque année la *Fiesta monarque* (activités, ateliers) afin de célébrer et mieux faire connaître les initiatives pour la conservation du monarque. Saint-Laurent participe à la Journée de la biodiversité et organise une série d'activités lors de la semaine des pollinisateurs et un concours de maison fleurie.

D) Exigences complémentaires

Je/nous m'engage à respecter les exigences suivantes :

1. Faire connaître publiquement votre désignation de Ville des abeilles en installant une signalétique dans la ville, la région ou la communauté, sur votre site Internet ou tout autre endroit stratégique.
2. Faire votre demande d'inscription annuelle afin de renouveler votre désignation de Ville des abeilles. Un formulaire de renouvellement vous sera envoyé accompagné d'une demande de paiement des frais de renouvellement

E) Documents à joindre à la demande

Merci de fournir en plus du présent formulaire de demande :


1. le logo de votre ville, région ou Première nation (format png) accompagné de ses règles d'usage ;
2. un court texte (50-100 mots) résumant votre volonté de devenir une Ville des abeilles, accompagné de photos si possible. Cela nous permettra de partager la bonne nouvelle sur nos réseaux sociaux.

F) Signatures

Demandeur

_____ Signature	Julie Jodoin _____ Nom
_____ Titre	_____ Date

Référent Bee City Canada (en l'absence de demandeur)

 _____ Signature	Marie-Eve Gagnon _____ Nom
Agente de programmes éducatifs _____ Titre	09-11-2020 _____ Date

G) Étapes suivantes

1. (Demandeur) envoyer le formulaire de demande par courriel (en PDF) accompagné des documents requis à applications@beecitycanada.org avec "APPLICATION" dans l'objet du message.
2. (Bee City Canada) étudiera votre demande dans un délai de trois jours ouvrés. Bee City Canada vous informera de l'acceptation de votre demande ou vous demandera de clarifier certains éléments si nécessaire.

H) Engagement de Bee City Canada

Bee City Canada rendra publique l'obtention de votre statut de Ville des abeilles sur son site Internet, sur les réseaux sociaux, ainsi que sur d'autres supports. En plus de cela, vous recevrez une trousse de bienvenue incluant notamment une déclaration officielle reconnaissant votre statut de Ville ou Première nation des abeilles

Nous sommes reconnaissants que vous ayez pris la décision de vous engager à avoir une action positive en faveur de la protection des pollinisateurs, ainsi que d'être un modèle pour les autres communautés à travers le pays.

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à shelly@beecitycanada.org ou au 647-402-0133.